



No de résolution
ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée d'adoption du budget 2019 de la Ville de Danville, tenue le 19 décembre 2018 à 20 h 00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard
Conseiller #2: Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert
Conseiller #4: Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller #5: Monsieur Daniel Pitre
Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim : M^e Josée Vendette

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 11 citoyens qui assistent à l'assemblée ordinaire du Conseil de ville.

MOT D'OUVERTURE

Le maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée.

520-2018

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour relatif à l'adoption du budget 2019 de la Ville de Danville proposé aux membres du conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

L'ordre du jour se lit comme suit :

Mot d'ouverture

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Présentation du budget 2019
- 3.0 Adoption du budget 2019
- 4.0 Adoption du plan triennal d'immobilisation et d'intervention en travaux publics
- 5.0 Questions des citoyens (15 minutes)
- 6.0 Levée de l'assemblée


ADOPTÉE

2.0 PRÉSENTATION DU BUDGET 2019

Monsieur le maire Michel Plourde, madame Ginette Pinard, conseillère et la directrice générale par intérim présentent le budget 2019.

Les principaux postes budgétaires sont expliqués et des comparatifs sont établis avec le budget 2018.

Le plan triennal d'immobilisation et d'intervention en travaux publics de la Ville de Danville est également présenté.

 <p>No de résolution ou annotation</p> <p>521-2018</p>	<p>3.0 ADOPTION DU BUDGET 2019</p> <p>CONSIDÉRANT le projet de budget 2019 établi par le conseil dans le cadre de ses travaux et présenté à la population;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par monsieur Daniel Pitre,</p> <p>IL EST RÉSOLU</p> <p>D'ADOPTER le budget 2019 tel que présenté, lequel prévoit des dépenses et des revenus de l'ordre de 9 084 692.43 \$.</p> <p>Le document explicatif de ce budget est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.</p> <p>Un document explicatif du budget 2019 sera distribué à chaque adresse civique du territoire de la Ville de Danville dès que le règlement de taxation 2019 sera adopté.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>4.0 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION ET D'INTERVENTION EN TRAVAUX PUBLICS</p> <p>CONSIDÉRANT le projet de plan triennal d'immobilisation et d'intervention en travaux publics établi par le conseil dans le cadre de ses travaux et présenté à la population;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,</p> <p>IL EST RÉSOLU</p> <p>D'ADOPTER le plan triennal d'immobilisation et d'intervention en travaux publics de la Ville de Danville que présenté.</p> <p>Ledit plan triennal d'immobilisation et d'intervention en travaux publics est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Gilles Brosseau se préoccupe de l'aspect communautaire et culturel. Il se questionne sur l'intérêt de la Ville de permettre l'émergence des artistes demeurant sur le territoire par le biais de versement de subvention ou d'aide financière. Il souhaite connaître le positionnement de la Ville à cet effet et voir si des argents sont prévus au budget à ces fins.</p> <p>Monsieur le maire, Michel Plourde, lui indique que la Ville prévoit annuellement à ses budgets des sommes pour venir en aide aux artistes ou événements culturels ou communautaires sur le territoire. De plus, la MRC des Sources dispose de programmes permettant aux artistes de recevoir de l'aide financière suite à la présentation d'un projet qui peut bonifier l'offre culturelle ou communautaire sur le territoire de la MRC.</p> <p>La Ville de Danville a récemment créé un comité culturel lequel a notamment pour mandat de procéder à l'élaboration d'une politique culturelle pour la Ville de Danville. Monsieur Daniel Pitre informe le citoyen que les travaux sont en cours et que l'élaboration de la politique va bon train.</p> <p>Monsieur Brosseau demande s'il serait possible que la bibliothèque organise plus d'événements. Monsieur le maire l'invite à s'impliquer à titre de bénévole au sein de la bibliothèque et de proposer des projets d'animation.</p> <p>Monsieur Guy-Charles Amnotte renchérit les propos de monsieur le maire et de monsieur Pitre en indiquant que l'on retrouve beaucoup de vie culturelle, communautaire et historique à Danville et son journal web en diffuse beaucoup. Il invite le citoyen à se tenir informé et à participer aux diverses activités se déroulant sur le territoire, ce qui lui permettra de s'intégrer à la vie dynamique de Danville.</p>
<p>523-2018</p>	<p>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne</p> <p>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>DE LEVER l'assemblée à 20 h 49.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

Michel Plourde, maire

Me Josée Vendette
Directrice générale par intérim